

Budget

Le budget

Le budget est voté chaque année en Conseil municipal.

Le compte administratif

Le compte administratif retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire (le 31 décembre de chaque année).



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h